

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat

Présentation d'une vidéo projection comportant des éléments chiffrés sur l'évolution de l'école durant les dernières décennies faisant ressortir, pour ce qui est de l'enseignement secondaire et professionnel, une diminution constante du rapport élèves/enseignants et une augmentation régulière des masses budgétaires consacrées à l'école.

Il ressort des réactions à cette présentation que l'appréhension subjective qu'ont les utilisateurs et acteurs de l'école va dans le sens d'une dégradation des conditions de fonctionnement, alors que les chiffres font apparaître une réalité inverse.

10 « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves »

Le débat ayant été organisé conjointement par les deux établissements secondaires de la commune, cette partie a fait l'objet d'une réunion dans les locaux du collège qui adressera une synthèse sur ce premier point.

07 « Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle »

Sont évoqués en premier lieu les liens étroits qui unissent ce thème à celui traité durant la première réunion (10 « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves »).

La reconnaissance de la voie professionnelle est perçue comme le résultat d'un processus d'orientation qui doit débiter le plus tôt possible au collège.

Est même évoquée par un parent d'élève la nécessité de « faire sortir l'orientation du collège ».

Est ensuite abordé le « moment » de l'orientation (fin de la classe de cinquième et/ou fin de la classe de troisième).

Les enseignants présents mentionnent à ce propos la nécessité d'une base minimale de connaissances générales afin de pouvoir aborder sereinement la formation professionnelle, compte tenu de la technicité grandissante dans l'ensemble des branches professionnelles et optent essentiellement pour une orientation en fin de troisième.

Certains parents d'élèves déplorent, pour leur part, l'obligation de faire subir à des élèves peu motivés par ce type d'enseignement la totalité des quatre années de collège, sans préjuger d'éventuels doubléments, fréquents dans ce type de situation. Ils constatent un désinvestissement croissant des jeunes gens concernés qui débouche le plus souvent sur des problèmes comportementaux et disciplinaires au lieu de permettre la construction d'un parcours personnel de formation.

Un compromis pourrait se dessiner autour de la nécessité de réintroduire des activités manuelles dans les enseignements dispensés au collège. Un enseignant a employé à ce propos le terme « d'activités

professionnelles » pour tenter de prendre en compte le technicité et la rigueur d'esprit nécessaires pour acquérir une formation professionnelle.

La présence d'un référent (professeur principal, C.O.P... ?) unique par élève semble nécessaire aux parents afin que chaque élève puisse construire, en connaissance de cause, son projet professionnel.

En ce qui concerne la promotion de l'enseignement professionnel :

Le constat est tout d'abord effectué que la voie professionnelle est le plus souvent choisie par défaut par les familles et qu'elle n'est en rien considérée comme une filière d'excellence.

Cet état de fait est perçu comme résultant de l'image qu'ont dans notre société les métiers dits manuels et de leur faible rémunération (réalité pourtant peu crédible pour certains métiers dits artisanaux! Dont le taux de rémunération est très important).

Toutefois, la possibilité pour les élèves en fin de classe de troisième d'obtenir une affectation dans la branche professionnelle qu'ils ont souhaitée, sous réserve que ce choix ait été effectué en connaissance de cause et qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires à l'orientation souhaitée, semble à tous pouvoir contribuer à améliorer, tant l'image de l'enseignement professionnel que son fonctionnement ; ceci dans la mesure où beaucoup de problèmes comportementaux ou disciplinaires qui se font jour dans les L.P. sont la résultante de décrochages scolaires dus à une affectation non souhaitée ou, dans une moindre mesure, à une orientation décidée à partir d'une représentation superficielle d'un métier, sans avoir pris la peine d'en connaître les réalités, ni de mesurer les aptitudes nécessaires pour y réussir. Par exemple, affecter dans une formation professionnelle, des élèves qui ne l'ont pas souhaité parce que leur vœux n'ont pu être satisfaits, qu'il reste des places dans cette formation et qu'il faut bien les « caser » quelque part, ne peut que générer au sein de cette formation des problèmes d'absentéisme, ou disciplinaires qui nuisent, au-delà des élèves concernés, à ceux qui s'investissent dans leur formation, au climat dans l'établissement, à l'image de celui-ci qu'à celle de l'enseignement professionnel en général.

Un travail pointu mené conjointement avec les autorités rectorales, les conseils régionaux en matière de carte des formations semble donc s'imposer ; Ce qui dans la réalité n'est pas toujours concrétisé de façon simultanée et conjointe .

Est toutefois évoquée, à ce propos, la nécessaire adéquation entre les besoins du marché du travail et le nombre de diplômés y débouchant.

En liaison avec ce dernier point est abordée la représentation des professions, en particulier dans le secteur secondaire (industriel), dans l'esprit des parents d'élèves et de leurs enfants. Il est noté, à ce propos, qu'un effort de revalorisation de l'image de certaines d'entre elles permettrait de régulariser les flux d'orientation et permettrait une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

Cet effort ne peut cependant pas être le fait de la seule école ; une participation des chambres syndicales, professionnelles ou des métiers apparaît à tous nécessaire, ne serait-ce que pour mettre à disposition les outils permettant à l'élève de mieux construire son projet professionnel.

Fort logiquement, la discussion s'oriente ensuite vers le rôle des entreprises dans la formation professionnelle. Elles sont, dans l'ensemble, ressenties comme peu réceptives à ces problèmes. Les difficultés rencontrées dans la recherche de lieux de stage pour les périodes de formation en entreprise - et parfois durant le déroulement de ces stages – en étant un des signes les plus manifestes.

En fin de débat, est à nouveau abordé le rôle clé de la période d'élaboration du projet professionnel de l'élève et de celle de l'orientation dans la reconnaissance et la promotion de la voie professionnelle. Il est généralement regretté que celle-ci ne fasse pas l'objet d'une attention plus importante, que des

temps forts ne lui soient pas consacrés tout au long de la scolarité et qu'une formation ne soit pas dispensée aux enseignants sur ce point.

Le vœux est émis qu'elle devienne une priorité durant la formation en I.U.F.M. des futurs enseignants de collège.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Le nombre de participants à cette séance mérite d'être mentionné. En effet, malgré une publicité importante (envoi d'une invitation aux parents d'élèves en même temps que les bulletins du premier trimestre, aux personnels de l'établissement – affichage dans l'établissement lors de la réunion parents / professeurs qui s'est déroulée peu de temps auparavant), le nombre de participants était très peu important.

Seules 10 personnes étaient présentes : 5 enseignants de l'établissement, 3 personnels de direction, aucun élève et 2 parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés au collège en liaison avec lequel ce débat a été organisé. Aucun parent d'élève de l'établissement ne s'étant déplacé.

Trois priorités pour l'École

1 Permettre aux élèves de collège ne manifestant ni goût, ni aptitude pour poursuivre des études longues d'avoir, dans le cadre de leurs enseignements, des activités destinées à l'élaboration d'un projet professionnel cohérent, sans pour autant minimiser l'importance d'un minimum de connaissances générales.

2 Permettre aux élèves, dans la mesure où ils en ont les aptitudes, d'accéder à la formation qu'ils souhaitent.

3 Permettre aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel industriel, mais surtout tertiaire, de déboucher sur le marché du travail.